

PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION DES REVENUS DES PRODUCTEURS DE CACAO



Un nouveau plan qui s'appuie sur les efforts déployés de longue date par Nestlé pour lutter contre les risques du travail des enfants dans les plantations de cacao.

6 365 CHF par an¹

Ce chiffre correspond au revenu décent de subsistance moyen estimé pour une famille de producteur de cacao² en Côte d'Ivoire. Le revenu décent de subsistance est le revenu annuel net nécessaire à un ménage dans un endroit donné, pour assurer un niveau de vie décent à tous les membres de ce ménage³.

149 443 enfants,

ont été aidés au travers de programmes de remédiation visant à les protéger contre les risques de travail des enfants depuis 2012.

S'ATTAQUER AUX CAUSES PROFONDES DU TRAVAIL DES ENFANTS

L'insuffisance des revenus des producteurs de cacao est un facteur déterminant dans la prévalence des risques du travail des enfants.

ALIMENTATION

LOGEMENT

EDUCATION & SANTÉ

ÉVÉNEMENTS IMPRÉVUS

COÛT DE LA VIE⁴

POUR ATTEINDRE LE REVENU VITAL DE SUBSISTANCE

ÉCOLE



ENCOURAGER ET INCITER L'AUGMENTATION DURABLE DU REVENU NET

Le programme vise à permettre de combler l'écart pour atteindre le niveau de revenu décent de subsistance en favorisant le déploiement de pratiques durables dans quatre domaines clés. Les familles seront rémunérées non seulement pour la quantité et la qualité des fèves de cacao qu'elles produisent, mais aussi pour les bénéfices qu'elles apportent à l'environnement, aux communautés locales et à leurs enfants.

Recevoir des primes incitatives

Diversifier et générer d'autres sources de revenus

Augmenter la production de cacao

Base actuelle de revenu net annuel⁵



100 CHF

BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Aider les producteurs à améliorer leur production en les **formant** et en **finançant** des groupes d'élagage



100 CHF

AGROFORESTERIE

Créer des fermes plus résilientes en **fournissant** des arbres forestiers et fruitiers



100 CHF

REVENUS DIVERSIFIÉS

Devenir moins dépendant de la culture du cacao **en accompagnant et soutenant** les familles à développer d'autres types de culture ou de l'élevage



100 CHF

SCOLARISATION DES ENFANTS

Réduire les risques de travail des enfants **en accompagnant** à la scolarisation des enfants et en la surveillant



100 CHF

100 CHF complémentaires pour chaque bonne pratique réalisée (atteinte de l'objectif défini) et une prime de **100 CHF** complémentaires si réalisation des quatre bonnes pratiques



Encourager les familles à s'engager dans ces pratiques, pour leur permettre de gagner jusqu'à **500 CHF par an** pendant les deux premières années et 250 CHF par an par la suite

TRANSFERT DIRECT DU MONTANT DES PRIMES EN ESPÈCES

Ces revenus seront versés directement à la famille de producteurs *via* paiement mobile pour en améliorer la traçabilité.



AUTONOMISATION DES FEMMES

La rémunération est répartie de manière égale entre les femmes et les hommes chefs de famille. La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit permet aux femmes d'épargner, d'investir et de partager les responsabilités financières.

NOS PARTENAIRES :

Le déploiement du programme se fera en partenariat avec : KIT Royal Tropical Institute, International Cocoa Initiative, IDH, the sustainable trade initiative, Rainforest Alliance, les coopératives de Côte d'Ivoire, le gouvernement de Côte d'Ivoire et les producteurs de cacao.



QUELLES SONT LES PERSPECTIVES D'EXTENSION DU PROGRAMME ?

Nous continuerons à apprendre en avançant dans le déploiement de ce programme. En fonction des enseignements, nous testerons et procéderons aux ajustements nécessaires de nos actions sur le terrain, pour apporter l'aide la plus efficace possible au niveau des plantations, des familles et des communautés.

Nous allons également transformer notre chaîne d'approvisionnement pour atteindre une traçabilité et une ségrégation complète des fèves utilisées dans nos produits depuis l'origine jusqu'à l'usine.

2020	2022	2024	2030
1 000 familles	10 000 familles		160 000 familles*
Côte d'Ivoire > Pilote	> Tests à plus grande échelle	> Augmentation	
		Ghana > Extension	
		Global > Déploiement	

* Estimation

¹ Revenu décent de subsistance. Calcul et comparaison par l'OCDE, ajusté en fonction de la taille du ménage : 6 365 CHF
² Taille moyenne des exploitations : 3,5 hectares**
³ Taille moyenne des familles : 3,82 adultes et 2,96 enfants**
⁴ Tiré de : Bymolt, R., Laven, A., & Tyssler, M. (2018). Démystifier le secteur du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. L'Institut royal des tropiques (KIT). Disponible à l'adresse : <https://www.kit.nl/wp-content/uploads/2020/05/Demystifying-complete-ite.pdf>
⁵ Pour qu'un ménage puisse bénéficier d'un niveau de vie décent défini sur <https://www.living-income.com/measurement-living-income>
 ** Basé sur le revenu moyen mesuré à partir d'un échantillon aléatoire de 1 269 agriculteurs de 34 coops : Tiré de Nestlé Cocoa Plan - Enquêtes de Suivi et d'Évaluation (S&E) Et Analyse des résultats des indicateurs de productivité en 2020. The Rainforest Alliance (février 2021)

Pour en savoir plus : www.nestle.com/living-income-cocoa

